


L'association ENTOUR'AGES a depuis lundi 16 mars 2020 mis en place un certain nombre de procédures auprès des personnels intervenants à domicile afin de répondre à la situation sanitaire exceptionnelle et inédite pour tous et au « casse-tête » concernant la protection des salariés en fonction des types d'intervention et des tâches exécutées.



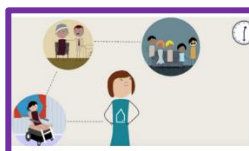
- ☞ L'association ENTOUR'AGES a aménagé un « SAS sanitaire » pour l'accueil du public
- ☞ L'association ENTOUR'AGES affiche les consignes dans nos locaux.
- ☞ L'association ENTOUR'AGES vous répond du lundi au vendredi par  02 96 62 15 54 ou par mail accueil@entourages.fr



- ☞ L'association ENTOUR'AGES diffuse à chaque salarié des bulletins d'informations (11 documents rédigés à la date de ce jour) orientés vers des recommandations, préconisations, consignes que les salariés doivent respecter.



- ☞ L'association ENTOUR'AGES établit chaque semaine des distributions de matériels adaptés aux situations de travail de chaque salarié et des populations à aider. Le matériel (masque de protection) nous est fourni par nos autorités de tutelle (Département, Agence régionale de santé, Préfecture).



- ☞ L'association ENTOUR'AGES répertorie depuis lundi 16 mars les interventions suspendues et/ou maintenues, les priorités sur les populations fragiles, isolées, « paniquées ». Nous procédons au suivi, à des vérifications afin d'identifier les situations à risques, des difficultés.



- ☞ L'association ENTOUR'AGES avise les clients en privilégiant le téléphone pour communiquer rapidement et efficacement sur l'organisation en cas de changement, absence ou modification, tout en mesurant le caractère prioritaire de la prise en charge.